

M. Harold E. Winch (Vancouver-Est):

Monsieur l'Orateur, je me contenterai de faire quelques brèves remarques sur ce très grave problème. Je crois que la situation à Montréal fait ressortir les problèmes croissants et les difficultés avec lesquelles notre pays et la Chambre sont aux prises depuis deux ou trois ans. Je n'ai pas l'intention d'adresser des reproches au gouvernement, à la Fédération des armateurs à Montréal ou aux syndicats. Mais je crois que depuis longtemps des mesures très précises auraient dû être prises, quelles soient populaires ou non. Le caractère pressant de la motion en vue de suspendre la séance accentue les problèmes et amène à prendre la parole. Nous sommes parvenus au point où l'économie du Canada est compromise par l'inaptitude des compagnies et des syndicats à s'entendre et la non-intervention du gouvernement. Nos échanges commerciaux sont mis en péril par les intérêts égoïstes des groupes intéressés.

La discussion du problème éminemment grave dont nous sommes saisis montre que les divers secteurs de notre économie, qu'ils épousent le point de vue du patronat, ou celui du salariat, devront avertir clairement tous les Canadiens que, dans l'intérêt de notre économie, si certains groupes ne réussissent pas à s'entendre, le Parlement se verra forcé d'agir, bien qu'à mon avis, il ne souhaite pas intervenir dans les conventions collectives libres à Montréal, à Vancouver ou ailleurs. En ma qualité d'ex-syndicaliste et de membre du Nouveau parti démocratique, je n'assumerai pas mes responsabilités de membre du Parlement si, alors que notre économie est gravement menacée par les lock-out, grèves et divergences d'interprétation, je n'affirmais pas que le moment est venu de dire à tous nos concitoyens, individuellement et collectivement, qu'ils doivent penser d'avantage en Canadiens qu'en groupes particuliers qui veulent faire valoir leurs intérêts égoïstes.

Je suis fermement convaincu que j'aurais manqué à mes devoirs de député si je ne déclarais pas que nous sommes arrivés au point où il faut faire de telles exhortations. Je demande donc au ministre du Travail, par votre entremise monsieur l'Orateur, de tenter pour l'amour du ciel de réunir les groupes rivaux à Montréal, tant dans leur propre intérêt qu'en celui de notre commerce extérieur. Qu'on rétablisse la circulation le plus tôt possible dans le port de Montréal. Une fois le port ouvert, nous devrions mettre immédiatement ces deux groupes en présence pour voir s'il y a moyen de briser cette entrave à l'économie canadienne.

• (12.20 p.m.)

M. Jack McIntosh (Swift-Current-Maple-Creek): Point n'est besoin de dire, monsieur l'Orateur, que les remarques de mon préopinant, le député de Vancouver-Est, m'ont vivement intéressé. Le député a fait allusion à des intérêts égoïstes, mais sans les nommer. J'ignore s'il entendait par là les employeurs ou les employés. Comme représentant d'une circonscription agricole, la situation actuelle n'est pas de mon ressort mais j'aimerais que le ministre, au cours de ses remarques, nous dise quelles en seront les répercussions sur l'exportation des céréales des provinces des Prairies. Je ne sais au juste si les répercussions sur les expéditions de grain sont graves à l'heure actuelle, mais je me rappelle qu'il y a un an, la situation avait amené la perte de marchés pour les céréales des Prairies, qui étaient d'une si grande importance pour l'économie canadienne.

Comme le gouvernement ne compte aucun député de l'Ouest canadien, il dira sûrement qu'il n'est pas au courant de la situation, qui lui a toutefois été signalée très souvent. Je pourrais presque répéter mot à mot les remarques du député de Kamloops, alors qu'il parlait des problèmes des producteurs de fruits. Il faut absolument expédier les récoltes de fruits à certaines époques de l'année, autrement ils se gâtent. La situation n'est pas tout à fait aussi grave en ce qui concerne les céréales, mais elle le deviendra pour les agriculteurs de l'Ouest canadien si les céréales ne sont pas expédiées.

Si nous ne profitons pas des débouchés disponibles à certaines époques de l'année, nous les perdrons. Je signale au ministre que nos difficultés actuelles sont dues à cette perte. Cela concerne non seulement les producteurs de céréales des Prairies mais aussi le Canada tout entier.

D'après le député de Vancouver-Est, cette situation présente un danger pour notre économie. Je suis certes d'accord avec lui et j'irai même plus loin. Il y a environ un an, le 8 juin je crois, un député du Nouveau parti démocratique a introduit un nouveau projet de loi. Je ne comprends pas pourquoi on l'a retiré. Le député de Skeena a introduit un projet de loi intitulé: «Loi prévoyant la reprise du chargement et du déchargement des navires aux ports de Montréal, Trois-Rivières et Québec.» Pour une raison ou pour une autre, on a retiré ce bill le 14 juin. Le chef de ce parti a paru à la télévision, puis on a ensuite retiré le bill pour des raisons qui me dépassent, à moins qu'il n'y ait eu des pressions de la part des syndicats ouvriers qui soutiennent ce parti.